



Ordre des Avocats au Barreau de Marseille

MAISON DE L'AVOCAT
51, rue Grignan – 13006 Marseille

Marseille, le 22 mars 2010

AVOCAT DE L'ENFANT Formation 2010

Mon cher Confrère,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un cycle de formation de 8 séances d'une durée de 2 heures chacune, destinée aux Avocats du Barreau de Marseille volontaires pour assurer les missions de défense des mineurs débute le mardi 20 avril 2010.

Je vous précise que pour intégrer le groupe Avocat de l'Enfant, vous devrez impérativement suivre les 8 séances de formation dans leur intégralité.

Pour vous inscrire : Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au secrétariat de l'Ordre ; vous recevrez dans les jours suivant votre inscription, le calendrier complet des dates et horaires des séances de cette formation.

Les confrères qui ont partiellement suivi cette formation en 2009, ont la possibilité de valider leur formation en rattrapant les séances manquées : pour cela, il convient également de s'inscrire en retournant le bulletin ci-dessous : les dates et horaires des séances à rattraper vous seront adressés dans les jours suivant votre inscription.

Je vous assure, Mon cher Confrère, de mes meilleurs sentiments.

Le Bâtonnier
Dominique MATTEI



Bulletin d'inscription

A retourner au secrétariat de l'Ordre des Avocats (fax : 04 91 55 02 10)

Nom : Prénom :

Je souhaite m'inscrire à la formation de base 2010 Avocat de l'Enfant et m'engage à suivre les 8 séances de formation obligatoires dans leur intégralité.

Je souhaite achever la formation de base Avocat de l'Enfant débutée en 2009 et m'engage à assister aux séances que je n'ai pas pu suivre en 2009 lors de la formation 2010.

Signature :